

# COMPTE-RENDU

## COMMUNE DE LYS ST GEORGES

### Département de l'Indre

#### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 9 + 2 procurations

Le quatre novembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-ST-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur MICHOT Olivier, Maire, dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée le 30 octobre 2021.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Marie-Claire CHOLLEY, Olivier MARTINET, Pascal BALLEREAU, Bruno CLEMENT DE GIVRY, Aimé MONJOIN, Marie-Claude MASSUARD, Béatrice CHENET, Jean-Loup JAMET

Absents excusés : Corinne FAUVET-BODIN, Michaël BLANCHARD

Pouvoirs : Corinne FAUVET-BODIN à Olivier MICHOT, Michaël BLANCHARD à Marie-Claire CHOLLEY

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claude MASSUARD

#### Approbation du procès-verbal :

*Le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.*

#### ORDRE DU JOUR

- Groupement d'achat d'énergie
- Aménagement place de l'église :  
contrat de maîtrise-d'œuvre
- Système de vidéoprotection
- Recensement de la population 2022 :  
nomination d'un coordonnateur  
communal  
et d'un agent recenseur
- Rémunération de l'agent affecté aux  
opérations de recensement

#### QUESTIONS DIVERSES

- Demande de subvention FAR : projet  
à définir
- Cimetière : proposition de l'enherber
- Terrain de Fondeville : signature de  
l'acte de vente
- Plaque au monument aux morts
- Réunions auxquelles les élus ont  
participé
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas / colis des anciens

#### **1/ Groupement d'achat d'énergie : adhésion au groupement de commandes « Pôle énergie centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel**

**Le Conseil Municipal**, avec 10 voix pour et 1 abstention, décide de ne pas adhérer au groupement d'achat d'énergie et précise qu'il y aura toujours une possibilité d'adhésion lors d'un prochain appel d'offre.

#### **2/ Aménagement place de l'église et du jardin public : contrat de maîtrise-d'œuvre**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre de Monsieur Jérôme QUATREPOINT pour un montant de 26 000 € HT soit 31 200 € TTC.

### **3/ Système de vidéoprotection**

Monsieur le maire propose la mise en place de la vidéoprotection. Il explique le principe de ce système : reliées à un centre opérationnel de la commune, des caméras enregistrent des images qui sont susceptibles d'être transmises aux autorités sur réquisition uniquement dans le cadre d'une enquête par exemple. L'objectif principal est de participer à la réalisation d'un maillage cohérent : mettre en place la couverture la plus efficace possible à l'échelle du territoire intercommunal, mais aussi lutter contre la délinquance et améliorer la sécurité des habitants. Pour ce genre d'acquisition et d'installation, le Département de l'Indre et l'Etat aident les communes à hauteur de 80% maximum. Le Maire présente deux offres de prix.

Après avoir étudié les offres, **le Conseil Municipal** demande une rencontre avec une des sociétés spécialisées en installation de vidéoprotection afin d'avoir de plus amples renseignements, notamment sur le contrat de maintenance et d'assistance. Ce point sera remis à un prochain ordre du jour

### **4/ Recensement de la population 2022 : nomination d'un coordonnateur communal et d'un agent recenseur**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un coordonnateur communal et un agent recenseur doivent être désignés pour l'enquête de recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Le Maire propose de recruter une seule et même personne qui sera chargée de la collecte et du suivi. **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire.

### **5/ Rémunération de l'agent affecté aux opérations de recensement**

Un poste d'agent recenseur et de coordonnateur communal a été créé afin d'effectuer le recensement de la population 2022. L'INSEE prévoit le versement à la commune d'une dotation forfaitaire afin de lui permettre de financer en partie le travail de l'agent. Le Maire propose de rémunérer l'agent 1 000 € brut. **Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

## **QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS**

### **- Demande de subvention FAR : projet à définir**

Le Conseil municipal souhaite faire l'acquisition de 4 mâts solaires afin de sécuriser les abris-bus. Il charge le maire de demander des devis afin de faire prochainement la demande de subvention auprès du Département.

### **- Cimetière : proposition de l'enherber**

Le cimetière est difficile à entretenir pour l'agent communal depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse. Après avoir comparé plusieurs solutions (revêtements très onéreux), le Conseil Municipal souhaite procéder à l'enherbage du cimetière. Cette solution est idéale et peu onéreuse. L'inconvénient est qu'il faut attendre un à deux ans pour avoir un résultat uniforme.

### **- Terrain de Fondeville : le Maire a signé l'acte de vente chez le notaire.**

**- Plaque au monument aux morts** : le Maire propose d'installer une plaque - avec les noms des habitants de Lys-Saint-Georges morts pour la France - au monument aux morts. Le Conseil le charge de demander des devis.

- Réunions auxquelles les élus ont participé (du 23/09/21 au 04/11/21) :

29/09 : PLUI : rencontre avec l'urbaniste M. Hansse du cabinet Gilson

05/10 : Rencontre avec M. REVEL du CPIE Brenne-Berry

05/10 : CAUE : Présentation des structures départementales en matière d'aménagement (AG + réunion)

15/10 : Rencontre concernant le Parc Naturel Régional

19/10 : Correspondant tempête : réunion d'information sur le dispositif et le fonctionnement du réseau électrique ENEDIS

20/10 : Commission économie-patrimoine (CDC / réunion de travail)

26/10 : Conférence des maires : Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

28/10 : Conférence : thème « l'Union Européenne : qu'elles opportunités pour les collectivités ? Rôle du comité européen des villes et des régions, mobilisation des fonds européens, coopération transnationale »

03/11 : Conseil communautaire

-Cérémonie du 11 novembre : rassemblement à 11h00 place de l'église, puis cérémonie avec dépôt de gerbes. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes (pass sanitaire obligatoire pour le vin d'honneur).

-Repas/colis des anciens : le repas aura lieu le samedi 18 décembre au restaurant La Charrette. Les personnes de plus de 75 ans ne pouvant pas se rendre au restaurant recevront un colis gourmand offert par la municipalité. Les élus proposent d'aller chercher les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Le secrétaire de séance,  
Marie-Claude MASSUARD

Le Maire,  
Olivier MICHOT

Les Conseillers,